

---

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 22 novembre 2017 à 18h30 heures,**  
**À Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion**

---

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Départ après la 40 <sup>ème</sup> délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
4	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
5	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
6	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	Pouvoir de Christiane MOLLAR
7	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
9	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
10	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	Départ après la 40 <sup>ème</sup> délibération
11	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
12	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
13	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
15	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
16	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Florence DUNOYER
17	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
18	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir d'Olivier ROGNARD
19	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
20	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
21	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
22	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
23	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
24	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
25	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	Pouvoir de Robert CLERC
26	MERY	T	Eudes BOUVIER	
27	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
28	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
29	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
30	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
31	MOUXY	T	Nicolas MARC	
32	ONTEX	S	Nadine BELAOUS	
33	PUGNY-CHATENOD	S	Marc MORAND	
34	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	Pouvoir de Colette GILLET
35	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
36	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
37	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
38	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	Départ après la 1 <sup>ère</sup> délibération Pouvoir de Renaud BERETTI
39	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	Départ après la 40 <sup>ème</sup> délibération
40	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
41	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
44	VOGLANS	T	Martine BERNON	Pouvoir d'Yves MERCIER

26 communes présentes

**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

**Autres présents non votants :**

Frédéric GIMOND  
Laurent LAVAISIERE  
Martine REVOL  
Christophe PIRAT  
Christophe TOUZEAU  
Françoise GRAVIER  
Olivier VERDENAL  
Véronique MERMOUD  
Catherine FABBRI  
Fabien DIDIER  
Pascal RAMPNOUX  
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Directeur Général des Services  
Directeur Général Adjoint  
Directrice de cabinet  
Directeur des services à la population  
Directeur du Pôle Eau  
Directrice du Pôle Ressources  
Responsable service Finances  
Responsable Urbanisme – Habitat – Foncier  
Responsable Politique de la Ville  
Directeur des Ressources Humaines  
Trésorier  
Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 15 novembre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 278 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 49 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 44 présents (42 titulaires et 2 suppléants), et 54 votants.

## DÉLIBÉRATION

N° : 44      Année : 2017

Exécutoire le : 27 NOV. 2017

Affichée le : 27 NOV. 2017

Visée le : 27 NOV. 2017

### DECHETS

#### Subvention aux particuliers pour la location de broyeurs à végétaux

Monsieur le Président rappelle qu'en 2011, Grand Lac s'est engagée dans une politique de prévention des déchets visant à réduire la production de déchets sur le territoire.

Sur la période 2000 - 2016, le tonnage des déchets végétaux déposés en déchetteries a augmenté de 49%. La gestion des végétaux représente environ 40% des dépenses des déchetteries (320 000 € en 2016.)

Au vu de cette évolution, une solution visant à promouvoir l'autogestion de ces déchets par les particuliers, à leur domicile, est réalisée depuis 2015 sur certaines communes de Grand Lac. En parallèle, en 2015, le service déchets a développé les animations et la communication en lien avec la gestion des déchets végétaux à domicile et l'aide à la location. Cette aide financière à la location de broyeur pour 2018 a été approuvée par la commission déchets de Grand Lac du 24 Octobre 2017.

Il s'agit ici de réduire les tonnages apportés en déchetteries ainsi que la fréquentation de celles-ci, et de proposer une solution alternative au brûlage de ces déchets.

Il est ainsi proposé de continuer l'aide financière à la location de broyeur, pour l'année 2018, afin de traiter à domicile le plus gros des branchages produits et obtenir un broyat utile pour la confection de paillage et ainsi limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.

Cette aide à la location de broyeur chez un professionnel sera accordée aux particuliers pour l'année 2018, les professionnels et associations n'étant pas associations loi 1901 étant exclus. L'aide sera attribuée au particulier, après que ce dernier ait complété un dossier de demande d'aide à la location, sous réserve de son acceptation par Grand Lac.

#### Les critères d'attribution de cette aide sont les suivants:

- Un dossier de demande d'aide par foyer limitée à une fois par an;
- Le dépôt du dossier doit avoir lieu avant le 31 décembre de l'année de location ;
- Le broyeur doit avoir été loué dans l'année prévue par la présente délibération ;
- Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée, ils devront être complets pour pouvoir bénéficier de la subvention.

#### Les aides financières proposées sont de :

- 60 € pour une location d'une journée (ou week-end) ;
- 38 € pour une location d'une demi-journée.

L'aide ainsi allouée pourrait couvrir 75 % d'une location de broyeur d'entrée de gamme.

Le suivi de cette aide se fera via un questionnaire à remplir par le particulier demandant la subvention, ainsi qu'un suivi téléphonique systématique effectué par le service déchets de Grand Lac pour le suivi des résultats de l'action.

Le budget annuel alloué à cette action est de 1 500 € pour 2018 (soit environ 25 aides possibles pour une journée).

Les crédits seront inscrits au budget chapitre 261.

La commission déchets a émis un avis favorable à cette proposition

---

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le subventionnement des particuliers pour la location de broyeurs à végétaux, pour l'année 2018,
- AUTORISE Monsieur le Président à attribuer les subventions conformément aux critères d'attribution précités et à signer toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 22 novembre 2017

Le Président,  
Dominique DORD

A handwritten signature in blue ink is written over a red circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' and 'AIX-LES-BAINS' around its perimeter. The signature is a stylized, cursive 'D' followed by a horizontal line.

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 40
- Votants : 49
- Pour : 49
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Formulaire de demande de subvention 2018

Pour favoriser l'utilisation de broyeurs par les particuliers et ainsi limiter le dépôt de déchets végétaux en déchetteries, Grand Lac instaure un dispositif d'aide à la location de broyeur pour les particuliers. Il s'agit d'une subvention à la location de broyeur pour une journée/un weekend (60 Euros) ou une demi-journée (38 Euros) conformément à la délibération du 09/02/2017.

Cette subvention s'adresse uniquement aux particuliers (les professionnels sont EXCLUS), elle est valable une fois par an et par foyer.

### LE DEMANDEUR

NOM : ..... Prénom : .....

ADRESSE : n° ..... avenue/boulevard/rue : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone : .....

Location d'un broyeur :  à la demi-journée     à la journée

Participation de GRAND LAC de :  38 Euros     60 Euros

J'atteste sur l'honneur la validité des informations fournies ci-dessus.

Je demande à bénéficier de l'aide à la location que propose Grand Lac.

Date : .....

Signature :

### *(Partie réservée à Grand Lac.)*

Décision de Grand Lac :

Le règlement sera effectué sous 30 jours à compter de la date de validation.

Date :

Signature :

### LISTE DES PIÈCES À FOURNIR Avant le 31/12/2018

**Attention : Tout dossier incomplet vous sera retourné.**

Original du formulaire de demande de subvention et questionnaire complété et signé

Photocopie de la facture de location en son propre nom et qui doit être postérieure au 1<sup>er</sup> Janvier 2018.

Justificatif de domicile : quittance de loyer, ou facture EDF au même nom que celui figurant sur la facture de location

Relevé d'Identité Bancaire

Dans le but d'améliorer notre démarche, merci de bien vouloir prendre quelques instants pour répondre au questionnaire ci-dessous :

1/ Vous avez entre :  18-31 ans  31-45 ans  46-60 ans  plus de 60 ans

**Vos pratiques avant la location du broyeur :**

2/ Habituellement allez-vous en déchetterie pour déposer vos déchets végétaux?

Oui  Non (Si non, allez directement à la question 5)

3/ Quels déchets verts déposez-vous, et à quelle fréquence ? (cases à cocher)

Merci d'indiquer le nombre de remorques ou le nombre de voyages effectués.

	Une fois/semaine	Une fois /mois	Quelques fois/an	Jamais
De la tonte				
Des branches				
Des feuilles				

4/ Utilisez-vous une remorque pour aller en déchetterie :  oui  non

5/ Si non, que faites-vous de vos déchets verts ? (cases à cocher)

	Mulching	Paillage	Compostage	Brûlage	Non concerné
Tontes					
Branches					
Feuilles					

**Suite à la location du broyeur :**

6/ Quel volume de déchets verts avez-vous broyé ? (volume broyé ou temps de broyage.)

7/ Comment allez-vous utiliser le broyat ?

paillage au pied des fleurs, des arbustes  matière sèche pour le composteur

8/ Pourquoi avez-vous choisi de broyer vos déchets verts ? (Plusieurs réponses possibles)

- Faire moins de voyages en déchetteries
- Obtenir du broyat pour votre jardin
- Obtenir du broyat pour votre composteur
- Arrêter de brûler les déchets verts
- Par convictions environnementales
- Autres...

9/ Etes-vous satisfait de cette location ?  Oui  Non

Si non, pour quelle(s) raison(s) ?.....

10/ Pensez-vous :  relouer un broyeur  acheter un broyeur  autres...

11/ Comment avez-vous eu connaissance de la subvention de GRAND LAC?

- lors de manifestations  bulletin municipal  presse  panneau lumineux  association
- communication en porte à porte  site internet  bouche à oreille  autre

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Déchets - Subvention aux particuliers pour la location de broyeurs à végétaux

---

**Date de transmission de l'acte :** 27/11/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 27/11/2017

---

**Numéro de l'acte :** d2129 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20171122-d2129-DE

---

**Date de décision :** 22/11/2017

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions